

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 02845

Numéro SIREN : 327 733 184

Nom ou dénomination : MICROSOFT FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2023 sous le numéro de dépôt 4629

MICROSOFT FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 4.240.000 Euros
Siège social : 37/45, Quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux
327 733 184 RCS Nanterre
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DÉCEMBRE 2022

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et non renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant

Le mandat de la société DELOITTE & Associés, ayant son siège social 6, place de la Pyramide, 92908, Paris La Défense Cedex, Commissaire aux comptes titulaire, ainsi que de la société BEAS, ayant son siège social 6, place de la Pyramide, 92908, Paris La Défense Cedex, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration à l'issue de la présente assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, l'assemblée décide :

- de renouveler le mandat de la société DELOITTE & Associés, Commissaire aux comptes titulaire qui est arrivé à expiration, pour une nouvelle période de six exercices, soit à compter de l'exercice ouvert le 1er juillet 2022 jusqu'à l'issue de l'assemblée à tenir en 2028 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028 ;
- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société BEAS, conformément aux dispositions de l'article L.823-1, 1 alinéa 2 du Code de commerce, la société DELOITTE & Associés étant une société pluripersonnelle, le renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes suppléant n'est plus obligatoire.

L'assemblée reconnaît avoir eu connaissance du fait que la société DELOITTE & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société au cours des deux derniers exercices.

L'assemblée reconnaît décide que la mention de la société BEAS en qualité de Commissaire aux comptes suppléant fera l'objet d'une formalité de radiation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre auprès duquel est immatriculé la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

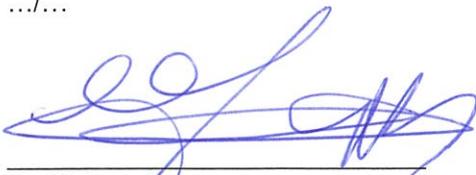
SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...



Certifié conforme
Mme **Corine DE BILBAO**
Présidente